

Au Conseil municipal des communes
membres de seeland.biel/bienne

À Repla Granges-Büren

Bienne, le 7 novembre 2017

Invitation à l'Assemblée des membres

Jeudi 7 décembre 2017, 19h15

Clinique Bethesda, Saalgebäude, 3233 Tschugg

Accès et parking signalés / Bus de Cerlier dès 19h00, Tschugg clinique à 19h05

Ordre du jour

1. Souhails de bienvenue / Présentation de la commune de Tschugg
2. Élection des scrutatrices et scrutateurs et approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 8 juin 2017: approbation *
4. Modification des statuts, annexe 3.4 Règlement de la Conférence
«Agglomération biennoise»: approbation *
5. Programme d'activités et budget 2018: approbation *
6. Plan financier 2019-2022: approbation *
7. Élection à la présidence 2018: Max Wolf, Longeau
8. Information sur les affaires courantes
9. Divers

Deuxième partie Teil

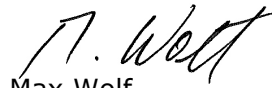
Elmar Zwahlen, directeur administratif de la clinique Bethesda

Ensuite, vous êtes invités à un apéritif par la commune de Tschugg.

L'Assemblée des membres se compose des maires des communes. Ceux-ci peuvent se faire représenter exceptionnellement par un autre membre de l'Exécutif. Les membres du Comité sont représentés par un autre membre de l'Exécutif et ne disposent pas du droit de vote (art. 14 des Statuts).

L'invitation ainsi que les annexes de l'ordre du jour (*) peuvent être téléchargés à partir du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch sous «Actualités / Assemblée des membres». Les cartes de votre seront distribuées sur place.

Meilleures salutations



Max Wolf
Président



Thomas Bérz
Directeur

Cartes de vote:

Les cartes de vote seront distribuées lors de l'Assemblée des membres.

orange	pondération des voix 1 (29 communes)
jaune	pondération des voix 2 (19 communes)
vert	pondération des voix 3 (2 communes)
bleu	pondération des voix 5 (9 communes)
rot	pondération des voix 9 (commune de Lyss)
	pondération des voix 33 (Ville de Bienne)

Va comme invitation à:

- Comité directeur seeland.biel/bienne
- Conseil-exécutif du Canton de Berne: Beatrice Simon
- Préfets de Bienne, Seeland, Jura bernois
- Membres du Grand Conseil, ainsi que du Conseil national et des Etats issus de la région
- Associations régionales : Jura-Bienne, See/Lac, Repla espace Soleure, Conférence régionale Berne-Mittelland
- CRT Bienne-Seeland-Jura bernois
- Chambre économique Bienne-Seeland, Tourisme Bienne-Seeland
- Conférence des Maires du Jura bernois CMJB
- Conseil du Jura bernois CJB
- Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne CAF
- Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire, Berne
- Promotion économique du Canton de Berne
- IG STED, c/o Fritz Hurni, président
- Kurt Marti, Service de conseils en énergie Seeland
- Elmar Zwahlen, clinique Bethesda
- Médias

Assemblée des membres du 7 décembre 2017

Propositions du Comité

Ordre du jour 3

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée des membres du 8 juin 2017.

Ordre du jour 4

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver la modification des statuts, annexe 3.4: Règlement de la Conférence «Agglomération biennoise».

Ordre du jour 5

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Programme d'activités et le budget 2018.

Ordre du jour 6

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'approuver le Plan financier 2019-2022.

Ordre du jour 7

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'élire Max Wolf (Longeau) comme président pour 2018.

Mitgliederversammlung

Protokoll der Mitgliederversammlung

vom **Donnerstag, 8. Juni 2017, 19.00-20.15 Uhr**

Ort: Gasthof Bären, Rapperswil

Gemeinden: anwesend (37 von 64): Aarberg (Stimmkraft 5), Arch (1), Bellmund (2), Biel/Bienne (33), Brüttelen (1), Büren an der Aare (3), Dotzigen (2), Erlach (2), Evillard (2), Finsterhennen (1), Gals (1), Grossaffoltern (2), Hagneck (1), Ins (5), Ipsach (5), Kallnach (2), Lengnau (3), Ligerz (1), Lüscherz (1), Meinisberg (2), Mörigen (1), Oberwil bei Büren (1), Orpund (2), Pieterlen (5), Radelfingen (2), Rapperswil (2), Rüti bei Büren (1), Safnern (2), Schüpfen (5), Seedorf (2), Studen (5), Tschugg (1), Täuffelen-Gerolfingen (2), Twann-Tüscherz (2), Vinelz (1), Walperswil (1), Wengi (1)

entschuldigt (10): Kappelen (2), Le Landeron (-), Lyss (9), Merzligen (1), Müntschemier (2), Nidau (5), Port (5), Schwadernau (1), Sutz-Lattrigen (2), Worben (2)

abwesend (17): Aegerten (2), Barga (1), Brügg (5), Bütigen (1), Bühl (1), Diessbach (1), Epsach (1), Gampelen (1), Hermrigen (1), Jens (1), La Neuveville (-), Leuzigen (1), Meienried (1), Péry-La Heutte (-), Scheuren (1), Siselen (1), Treiten (1)

Vorstand: gemäss Präsenzliste

Gäste: gemäss Präsenzliste

1. Begrüssung / kurze Vorstellung der Gemeinde Rapperswil

Max Wolf (Präsident) begrüsst die anwesenden Gemeindevertreterinnen und -vertreter, Vorstandsmitglieder und Gäste, und eröffnet die Versammlung.

Die Traktandenliste wird gutgeheissen.

Christine Jakob (Gemeindepräsidentin) stellt die Gemeinde Rapperswil vor.

2. Wahl der Stimmzähler

Als Stimmzähler/innen werden gewählt: Sandra Huber, Lengnau (Stimmkraft 1); Marie-Therese Meier, Finsterhennen (Stimmkraft 2); Hans-Rudolf Stüdeli, Erlach (Stimmkraft 3, 5, 9 und 33).

3. Protokoll der Mitgliederversammlung vom 7. Dezember 2016

Das Protokoll wird einstimmig genehmigt.

4. Jahresrechnung und Revisionsbericht 2016: Genehmigung

Max Wolf verweist auf die zugestellten Unterlagen. Die Rechnung schliesst mit einem Aufwandüberschuss von 34'165.80 Franken. Budgetiert war ein Aufwandüberschuss von 11'300 Franken. Der Revisionsbericht wurde auf der Webseite aufgeschaltet. Das Vereinsvermögen beträgt per Ende 2016 182'991 Franken. Aus der Spezialfinanzierung für regionale Aufgaben wurden 2016 keine Beiträge gesprochen.

Diskussion: Therese Tschannen (Mörigen) regt im Namen des Gemeinderats an, der Jahresrechnung eine Tabelle mit den beschlossenen Nachkrediten beizulegen. Die Geschäftsstelle nimmt das Anliegen auf.

Beschluss: Die Mitgliederversammlung nimmt Kenntnis vom Revisionsbericht und genehmigt die Jahresrechnung 2016 einstimmig.

5. Jahresbericht 2016: Genehmigung

Max Wolf verweist auf den zugestellten Jahresbericht.

Beschluss: Die Mitgliederversammlung genehmigt den Jahresbericht 2016 einstimmig.

6. Richtplan Abbau, Deponie, Transporte (ADT) Biel-Seeland, Änderung Standorte Büttenberg und Beichfeld: Beschluss

Christian Mathys (Präsident Konferenz Abbau, Deponie und Transporte) stellt den Antrag des Vorstands vor. Der regionale Richtplan ADT wurde 2012 durch die Mitgliederversammlung beschlossen. Der Vorstand beantragt auf Vorschlag der zuständigen Konferenz ADT Richtplanänderungen für die Standorte Büttenberg und Beichfeld. Die Änderungen wurden von Dezember 2016 bis Januar 2017 zur Mitwirkung aufgelegt und anschliessend beim Kanton zur Vorprüfung eingereicht. Der Vorprüfungsbericht liegt inzwischen vor und wurde den Gemeinden zugestellt. Aus Sicht des Kantons sind beide Richtplanänderungen bezüglich raumplanerischen wie umweltrechtlichen Vorgaben genehmigungsfähig.

Diskussion: Keine Wortmeldungen

Beschluss: Die Mitgliederversammlung beschliesst einstimmig die Änderung der Standorte Büttenberg und Beichfeld im Richtplan Abbau, Deponie, Transporte (ADT) Biel-Seeland gemäss Bericht «Richtplanung ADT, Ordentliche Änderung Standorte Büttenberg Beichfeld» (Biel, 26. April 2017).

7. Aufhebung der Richtpläne der ehemaligen Regionalplanungsverbände «Erlach und östliches Seeland EOS» und «Biel-Seeland»: Beschluss

Max Wolf erläutert den Antrag des Vorstands. Die aufzuhebenden Richtpläne werden ersetzt durch den Richtplan/RGSK Biel-Seeland 2. Generation, der vom AGR am 31. März 2017 genehmigt wurde.

Diskussion: Keine Wortmeldungen

Beschluss: Die Mitgliederversammlung beschliesst einstimmig die Aufhebung folgender Richtpläne:

- «Richtplan Region Biel-Seeland» des Regionalplanungsverbands Biel-Seeland vom 6. Januar 1992
- «Richtplan Landschaft und Siedlung» des Regionalplanungsverbands Erlach und östliches Seeland EOS vom 26. August 1981
- «Richtplan Verkehr» des Regionalplanungsverbands Erlach und östliches Seeland EOS vom 26. August 1981

8. Ersatzwahl Vorstand, Wahlkreis Linkes Bielerseeufer: Markus Widmer (Ligerz)

Andreas Fiechter (Ligerz) ist per Ende 2016 aus dem Vorstand zurückgetreten. Markus Widmer (Ligerz) stellt sich als Vorstandsmitglied für den Wahlkreis Linkes Bielerseeufer zur Verfügung.

Markus Widmer stellt sich der Versammlung vor.

Diskussion: Keine Wortmeldungen

Wahl: Die Mitgliederversammlung wählt Markus Widmer (Ligerz) mit Akklamation als Vorstandsmitglied für den Wahlkreis Linkes Bielerseeufer.

9. Orientierung über aktuelle Geschäfte

NRP-Projekt «comun- Freiwilliges Engagement im Seeland» (Florian Schuppli): Benevol Biel und Umgebung hat 2017 mit Unterstützung der Neuen Regionalpolitik (NRP) das Projekt «comun – Freiwilliges Engagement im Seeland» gestartet. Es eröffnet allen Gemeinden im Seeland die Möglichkeit, von den Dienstleistungen und Angeboten der Fachstelle in Biel zu profitieren, Aktivitäten im Bereich der Freiwilligenarbeit regional zu vernetzen und Angebote vor Ort selber aufzubauen. Den Ideen sind keine Grenzen gesetzt: Speed-Dating Freiwilligenarbeit, Besuchsdienst/Alltagsbegleitung, Schreibservice, Job-Coaching für Asylsuchende, Begegnungsort für Jung und Alt, Flickbörse und vieles mehr. Wenn Gemeinden über spannende Projekte im Bereich Freiwilligenarbeit verfügen oder ein neues Projekt starten möchten, können sie mit der Projektleiterin Dorothea Loosli (comun@benevol-bielbienne.ch) Kontakt aufnehmen. Es lohnt sich auch, einen Blick auf die Facebook-Seite des Projekts zu werfen: www.facebook.com/gemeinwerk.

NRP-Projekt «Aufgaben und Zusammenarbeit der Tourismusorganisationen» (Florian Schuppli): Das Projekt fokussiert auf die Zusammenarbeit zwischen Tourismus Biel-

Seeland (TBS) und den lokalen Tourismusorganisationen im Seeland. Die Konferenz Wirtschaft und Tourismus hat den Lead. In einem ersten Schritt wird demnächst eine Kurzbefragung an die lokalen Tourismus-Organisationen und TBS verschickt, um die Bedürfnisse abzuholen. An einem Workshop im Herbst 2017 werden die Ergebnisse zusammengetragen und die Themenschwerpunkte des Projekts definiert. Es ist vorgesehen, das Projekt ab 2018 umzusetzen.

NRP-Projekt «Angebotsentwicklung Tourismus Biel Seeland / Jura bernois Tourisme» (Florian Schuppli): Das Projekt ermöglicht den beiden Tourismusorganisationen, gemeinsam neue Angebote zu entwickeln. Der Kanton hat zugesichert, das Projekt über die Neue Regionalpolitik (NRP) finanziell zu unterstützen. Damit können TBS und JBT gemeinsam eine neue Stelle ausschreiben und mit den Angebotsentwicklungen starten.

2. Tourismusforum Biel Seeland (Florian Schuppli): Das 2. Tourismusforum findet am 30. Oktober 2017 ab 18.00 Uhr im Kongresshaus in Biel statt. Es richtet sich wiederum an ein breites Publikum von Gemeinderätinnen und Gemeinderäten in der Region, Touristikerinnen und Touristiker sowie weitere Personen aus dem Umkreis des Tourismus.

Richtplan/RGSK: Stand Landi Dotzigen (Thomas Berz): Das AGR hat den Richtplan/RGSK Biel-Seeland Ende März genehmigt. Nach wie vor offen ist der Umgang mit Einzonungen für die Erweiterung von Unternehmen von regionaler Bedeutung ausserhalb der Zentrumsgebiete und Entwicklungsachsen (z.B. Landi in Bützigen/Dotzigen, Thommen-Furler in Rüti). Der Vorstand erwartet vom Kanton eine Lösung. Das AGR hat eine Klärung vor den Sommerferien in Aussicht gestellt. Die Geschäftsstelle wird die betroffenen Gemeinden kontaktieren, sobald neue Informationen vorliegen.

10. Verschiedenes

Keine Wortmeldungen

Zweiter Teil:

Dr. med. Hansulrich Blunier (Medizentrum Schüpfen) erläutert den Wandel des Hausarztberufs und die damit verbundenen Herausforderungen.

Max Wolf dankt dem Referenten für die interessanten Ausführungen. Er bedankt sich beim Gasthof Bären für das Gastrecht und der Gemeinde Rapperswil für den offerierten Apéro und schliesst die Versammlung um 20.20 Uhr.

Das Protokoll wird voraussichtlich am 7. Dezember 2017 genehmigt.

Biel, 13. Juni 2017

Der Präsident:
Max Wolf

Der Protokollführer:
Florian Schuppli

Assemblée des membres, 7 décembre 2017

Ordre du jour 4

Modification des statuts, annexe 3.4: Règlement de la Conférence «Agglomération biennoise»

1. Extension du «Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne» (CAF)

En 2018, le périmètre d'action du «Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne» (CAF) sera élargi à l'ensemble de l'arrondissement administratif Biel/Bienne. L'objectif de l'extension est de faire parvenir le soutien par des subventions cantonales aussi aux personnes, associations etc. francophones dans les 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif et de leur permettre de participer plus activement à la vie politique dans le canton et dans la région.

Dans toutes les communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, il existe des minorités francophones. En 2014, leur part allait de 2% (Longeau) à 21% (Nidau). Dans l'ensemble, l'arrondissement administratif comptait plus de 27'000 habitantes et habitants francophones (28,5%).

Lors de la consultation, les 17 communes germanophones se sont exprimées en grande majorité en faveur de l'élargissement du CAF.

Grandes lignes de la nouvelle réglementation

- Le «Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne» (CAF) s'appelle désormais «Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne». L'abréviation CAF est maintenue.
- Le nombre de membres du CAF passe de 15 à 18. 13 sièges sont réservés à Bienne et Evilard. La Ville de Bienne cède deux de ses sièges en faveur des 17 communes germanophones. Evilard garde ses deux anciens sièges. Ainsi, cinq sièges sont à disposition pour les membres provenant des communes germanophones.
- Les cinq membres représentant les communes germanophones seront élus par l'Association s.b/b. Ils doivent provenir d'au moins trois communes différentes. Les modalités électorales sont fixées par l'Association s.b/b dans un règlement.
- L'élargissement du périmètre d'action du CAF n'a pas d'incidence sur le budget pour les communes. Les communes peuvent déléguer des tâches au CAF. Seulement, dans ce cas, elles doivent participer financièrement aux frais opérationnels du CAF.
- L'autonomie des communes est garantie. Les communes germanophones restent monolingues, notamment en ce qui concerne leur administration et leur système scolaire.
- Les compétences du CAF restent inchangées. Seul la participation politique dans le domaine de la culture sera légèrement aménagée. Ainsi, le CAF sera désormais aussi consulté par des personnes ou associations francophones provenant de communes germanophones lors de demandes de subvention.

- L'élargissement du périmètre d'action du CAF nécessite une révision de la Loi cantonale sur le statut particulier. Mais cela n'aura lieu que lors d'une deuxième étape. Afin de permettre l'élargissement du CAF au moment des élections cantonales au printemps 2018, les bases juridiques nécessaires ont été édictées par le Conseil-exécutif par voie d'ordonnance exploratoire¹. De cette manière, on peut évaluer si le nouveau système fait ses preuves.

2. Elections des membres du CAF par la Conférence «Agglomération biennoise»

Le Comité propose que l'élection des cinq membres du CAF provenant des communes germanophones soit effectuée par la Conférence «Agglomération biennoise» et que les modalités électorales soient définies dans le cadre du Règlement de la Conférence «Agglomération biennoise». Les dispositions ont été formulées en accord avec la CAF et examinées par la Chancellerie d'Etat. Les définitions les plus importantes sont:

- L'élection des membres du CAF est définie comme une tâche de la Conférence «Agglomération biennoise».
- La Conférence «Agglomération biennoise» est l'organe électoral. Les candidates et candidats avec le plus de voix provenant d'au moins trois communes sont élus. S'il n'y a pas plus de candidatures que de sièges, une élection tacite a lieu.
- Ont le droit de vote les communes de l'arrondissement administratif Biel/Bienne sans Bienne et Evilard: Aegerten, Belmont, Brügg, Ipsach, Longeau, Gléresse, Montménil, Morenges, Nidau, Orpond, Perles, Port, Safnern, Scheuren, Schwadernau, Sutz-Lattrigen, Douanne-Daucher.
- L'élection est préparée par l'organe de direction de la Conférence «Agglomération biennoise» en collaboration avec le CAF. Ce dernier soutient les communes dans l'information et la recherche de candidates et candidats appropriés. Les communes collectent les candidatures et les annoncent à l'Association s.b/b.
- La charge de travail de l'Association s.b/b pour la préparation et la réalisation de l'élection est indemnisée par le Canton. L'élection au sein du CAF a lieu tous les quatre ans, la prochaine fois au printemps 2018.

Le texte de la modification est visible en annexe (en rouge).

3. Mise à jour du Règlement de la Conférence «Agglomération biennoise»

Depuis l'arrêté rendu par l'Assemblée des membres en février 2006, le Règlement de la Conférence «Agglomération biennoise» n'a plus été adapté. Le Comité propose de mettre à jour ledit règlement quant aux points suivants et de l'adapter à la pratique actuelle:

- Liste des communes participantes
- Accroissement du nombre des représentants et représentantes des communes de trois à cinq (correspond à la composition actuelle)
- Désignation du Comité comme organe électoral de l'organe de direction (correspond à la pratique actuelle).

Le texte de la modification est visible en annexe (en vert).

¹ Ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne à l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (OECF; RSB 102.111.20) du 21.06.2017

Le CAF en bref (www.caf-bienne.ch)

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) est un organe politique du canton de Berne qui représente les intérêts de la communauté francophone du district bilingue de Bienne. Il a été instauré en 2006.

Il se compose de 15 membres: 13 sont élus par le Conseil de ville de Bienne et 2 par l'assemblée communale d'Évilard, pour un mandat de quatre ans. Ses statuts prévoient que 10 de ses membres au moins soient inscrits officiellement comme francophones. Il est l'interlocuteur du Conseil-exécutif et de l'administration. Il est assisté par un secrétariat général qui a son siège à Bienne et qui est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat.

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) exerce les compétences et les droits que lui confère la loi du 13 septembre 2004 sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (Loi sur le statut particulier, LStP).

Sa mission à long terme est la promotion du bilinguisme et le développement de la communauté francophone du district de Bienne. Ses tâches principales sont les suivantes :

- Emission de préavis et de critères pour les subventions culturelles francophones du district bilingue de Bienne et participation à l'élaboration d'un concept culturel pour la région biennoise francophone,
- Participation à la vie politique par le biais de consultations cantonales concernant les actes législatifs et les nominations des hauts fonctionnaires de la région biennoise,
- Coordination romande et interjurassienne dans le domaine scolaire,
- Promotion du bilinguisme : renforcement de la situation de la population francophone dans la région,
- Collaboration avec le Conseil du Jura bernois dans tous les domaines selon les besoins exprimés.

Statuts, appendice 3.4:

Règlement de la conférence «Agglomération biennoise»

<i>Désignation</i>	Conférence «Agglomération biennoise»
<i>Tâches</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et mise en œuvre du programme d'agglomération «Transports et urbanisation» - Autres tâches semi-régionales de l'agglomération - Échange d'informations et d'opinions entre les communes de l'agglomération - Élection des membres du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (RFB), qui représentent les communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.
Communes participantes	
<i>Communes au sein de seeland.biel/bienne</i>	<p>Ensemble des membres intégraux et doubles au sein du périmètre (proposition: cercle électoral de l'agglomération biennoise en tant que périmètre)</p> <p>Communes du cercle électoral de l'agglomération biennoise: Aegerten, Belmont, Bienne, Brügg, Evilard, Hagneck, Ipsach, Montménil, Morenges, Nidau, Orpond, Perles, Port, Safnern, Scheuren, Schwadernau, Studen, Sutz-Lattrigen, Täuffelen</p> <p>Autres communes intéressées: Gléresse, Douanne-Daucher</p>
<i>Adhésion</i>	Selon arrêté communal.
<i>Sortie</i>	Selon arrêté communal pour la fin de l'année moyennant un délai de congé d'une année.
<i>Communes en dehors de seeland.biel/bienne</i>	Longeau, Communes du Bas-Vallon. Encourager une adhésion en qualité de membre double ou associé. Réglementation contractuelle également possible.
Direction et droit de vote	
<i>Organe de direction Représentations des communes</i>	<p>5 membres, dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 membre du Comité responsable du domaine - 1 représentant ou représentante de la Ville de Bienne - représentation adéquate des communes du cercle électoral Membres du Comité directeur responsables de domaines Ville de Bienne et deux autres communes
<i>Organe de direction Représentations d'autres parties concernées</i>	<p>Participation selon les besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence régionale des transports CRT - Organes cantonaux (OACOT, OPC, OTP) - 1 représentant ou représentante de la région Jura-Bienne Un représentant ou une représentante de la conférence „Aménagement du territoire et paysage“ Un représentant ou une représentante de la région Jura-Bienne
<i>Organe électoral</i>	Conférence des communes-membres Comité directeur seeland.biel/bienne
<i>Constitution</i>	La présidence est désignée par le Comité directeur, la conférence se constituant elle-même.

<i>Secrétariat de la conférence</i>	Secrétariat seeland.biel/bienne
<i>Rapports de droit de vote</i>	L'organe de direction et la conférence des communes-membres décident selon le principe des voix par membres.
Compétences	
<i>Conférence des communes affiliées</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Décision portant sur le budget et le programme de travail au sein du programme-cadre de seeland.biel/bienne. - Mise sur pied de groupes de travail - Adoption de résultats (concepts, plans directeurs, etc.)
<i>Direction de la conférence</i> <i>Organe de direction</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Exécution des décisions - Lancement et accompagnement de projets dans le cadre du budget et du programme de travail - Soumission de propositions aux organes compétents - Coordination des divers groupes de travail et projets
<i>Comité directeur</i>	Conformément aux statuts dans la mesure où la conférence n'est pas elle-même compétente.
<i>Assemblée des membres</i>	Conformément aux statuts dans la mesure où la conférence n'est pas elle-même compétente.
Élection des membres du CAF	
<i>Procédure électorale</i>	<p>Organe d'élection:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organe d'élection est la conférence «Agglomération biennoise». <p>Élection ordinaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 tour de scrutin a lieu. - Sont élus les candidats et candidates ayant recueilli la majorité des voix d'au moins trois communes. - S'il y a six candidatures (et plus) issues d'au moins trois communes et si des candidats et candidates issus de seulement une ou deux communes sont élus, il y a un transfert de sièges. - S'il y a des candidatures de deux communes, il reste un siège vacant pour toute la législature. Sont élus dans chaque communes les candidats et candidates ayant recueilli le plus grand nombre de voix, dans la mesure où il n'y a pas de commune ayant déposé une seule candidature. - S'il y a des candidatures d'une seule commune, il reste deux sièges vacants pour toute la législature. <p>Élection tacite:</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'il existe un nombre égal ou inférieur de candidatures aux sièges à pourvoir, il n'y a pas de scrutin. La conférence «Agglomération biennoise» déclare les candidats et candidates élus par voie d'arrêt. <p>Départ d'un membre du CAF en cours de législature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par principe, il y a une élection complémentaire. Si un membre quitte le CAF en dernière année de législature, le siège demeure vacant jusqu'à la fin de cette dernière.
<i>Droite de vote</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ont le droit de vote les communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, mais sans Bienne ni Evilard: Aegerten, Belmont, Brügg, Ipsach, Longeau, Gléresse, Montménil, Morenges, Nidau, Orpond, Perles, Port, Safnern, Scheuren, Schwadernau, Sutz-Lattrigen, Douanne-Daucher

	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque commune a une voix pour chaque siège à pourvoir.
<i>Préparation de l'élection</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'organe de direction fixe les phases préparatoires et les échéances en temps utile d'entente avec le CAF et en informe les communes. - Les communes annoncent les candidatures jusqu'à la date d'échéance fixée au Secrétariat de seeland.biel/bienne. - Les candidats et candidates ont la possibilité de se présenter personnellement à l'organe d'élection.
Financement	
<i>Cotisations de seeland.biel/bienne</i>	La conférence „Agglomération biennoise“ est à disposition pour le secrétariat et pour des projets du franc „semi-régional“ selon le budget et le programme de travail.
<i>Subventions de tiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions cantonales selon l'Ordonnance sur le financement de l'aménagement (OFA) pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme des agglomérations. - Autres subventions liées aux projets. - Subvention cantonale pour la préparation et la tenue de l'élection des membres du CAF. Ce forfait est versé par le Canton de Berne tous les quatre ans. Les détails sont convenus par écrit avec la Chancellerie d'Etat..
<i>Cotisations de la conférence des communes affiliées</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisations de communes non-membres de seeland.biel/bienne (p. ex. : 1 fr./habitant) - Cotisations liées aux projets semi-régionaux (uniquement communes participant au projet).
<i>Liquidation</i>	<p>Lors de la dissolution de la conférence, autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - contributions aux projets restantes (groupes de travail): remboursement des communes participantes - «franc semi-régional» non sollicité: transfert dans le compte général de seeland.biel/bienne <p>Lors de la sortie d'une commune, les garanties de financement des projets demeurent valables.</p>
Administration	
<i>Tenue des comptes</i>	Secrétariat seeland.biel/bienne

Décidé par l'Assemblée des membres du 28 février 2006 / modifié le 7 décembre 2017



Assemblée des membres 7 décembre 2016

Point 5 de l'ordre du jour

Programme des activités et budget 2018

Sommaire

1 Valeurs de référence	3
2 Aperçu des tâches et des projets	4
3 Programme des activités 2018	5
Tâches générales / Organisation	5
Gestion / Gestion régionale NPR	5
Renouvellement de la communication / site Internet	5
Tâches régionales	5
Développement du territoire et paysages	5
Économie et tourisme	6
Approvisionnement et élimination, Energie	7
Extraction des matériaux, décharges et transports EDT	9
Formation	9
Social et santé	10
Autres tâches et projets	10
Tâches et projets semi-régionaux	11
Agglomération biennoise	11
Lyss/Aarberg	12
Anet/Cerlier	12
Rive gauche du lac de Bienne	13
4 Budget 2018	14

1 Valeurs de référence

Le programme des activités et le budget 2018 donnent un aperçu sur les activités prévues de l'Association s.b/b et leur financement. Il s'appuie sur l'Instrument de conduite 2016 (Programme pluriannuel 2017-2020) et les valeurs de référence suivantes:

Cotisations des membres

Les cotisations des membres restent inchangées à 5 fr. 10 par habitant pour les membres intégraux, à 2 fr. 10 par habitant pour les membres doubles et à 1 franc par habitant pour les membres associés.

Subventions cantonales

En règle générale, les montants des subventions cantonales ne sont pas fixés par la loi, mais décidés en fonction des projets. Il s'avère donc impossible de procéder à une budgétisation exacte dans tous les cas. En outre, pour certains projets, la clef de répartition des frais et les subventions communales doivent être encore décidées.

En outre, les incidences du Programme d'allègement 2018 sont en suspens, et le Grand Conseil se prononcera à ce sujet lors de la session de novembre. Il prévoit des réductions importantes des subventions cantonales en faveur de planifications et de projets des communes et des régions. Les incidences exactes sur les subventions cantonales sur les planifications et les projets de s.b/b ne sont en ce moment pas prévisibles. Le budget 2018 part du principe que les subventions cantonales seront à disposition de l'ordre de grandeur actuel. Si cela ne devait pas être le cas, les charges devraient être réduites en conséquence et/ou il faudrait examiner des abandons éventuels.

Excédent de charges

Le budget 2018 prévoit un excédent de charges de 25'750 fr. Comme l'année précédente, celui-ci résulte principalement des charges extraordinaires pour le Concept global de mobilité, branche Est de l'A5 (Programme de mise en œuvre 2016-2018). Le Comité a réduit les charges d'environ 60'000 fr. par des baisses dans différents postes. Une réduction plus forte signifierait l'abandon de certaines tâches et de certains projets. Le Comité directeur a examiné et rejeté cette variante. Il juge que l'excédent de charges restant de 68'500 fr. est défendable au vu du capital propre de 114'000 fr. (à fin 2017).

Fonds propres

Avec l'excédent de charges budgété, les fonds propres baisseront fin 2018 à environ 88'000 fr. Afin de pouvoir absorber les fluctuations des recettes et des dépenses, les fonds propres ne doivent pas être réduits davantage. Le Comité a fixé une valeur cible de 100'000 fr. pour les fonds propres, et celle-ci sert de base pour la planification financière et le budget.

Financement spécial pour les tâches régionales

Depuis 2008, le financement spécial est à la disposition des tâches régionales. L'utilisation de la fortune est régie par les Statuts. Les tâches ordinaires accomplies par l'Association ne peuvent pas être couvertes par le biais du financement spécial. Le Comité directeur est habilité à effectuer des prélèvements de 30'000 fr. par cas et de 120'000 fr. par an. Des dépenses plus élevées sont décidées par l'Assemblée des membres, compte tenu du fait que seuls les membres ayant participé à l'alimentation du financement spécial bénéficient du droit de vote.

Le Comité directeur a assorti l'utilisation du financement spécial des principes concrets suivants:

- Utilisation prioritaire des moyens pour des projets et des activités contribuant de manière tangible et manifeste à l'atteinte d'objectifs d'importance régionale ou semi-régionale.
- Engagement de moyens également pour la phase initiale et de clarification de projets importants, surtout ceux découlant de l'Instrument de conduite.
- L'Instrument de conduite sert de critère d'appréciation pour déterminer si un projet est digne d'être soutenu ou non.

Les prélèvements sont à décider selon les règles du jeu susmentionnées. Environ 440'000 fr. seront encore à disposition début 2018.

2 Aperçu des tâches et des projets

Le programme des activités et le budget 2018 contiennent pour l'essentiel les tâches et projets énumérés ci-après.

Tâches durables

- Conduite générale des affaires et des activités des conférences
- Mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR)
- Soutien de la Chambre économique Bienne-Seeland et de Tourisme Bienne-Seeland
- Mise en œuvre du Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland
- Mise en œuvre du Projet d'agglomération Bienne/Lyss
- Mise en œuvre du Plan directeur « Extraction de matériaux, décharges et transports EDT Bienne-Seeland »
- Mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental
- Service de conseils en énergie du Seeland

Poursuite des projets en cours

- Projets NPR «Vacances au potager du Seeland» et «Pont de l'Avenir»
- Phase expérimentale du Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique / Organe de coordination «Nature + Paysage» (2018 - 2019)
- Géoportail régional www.geoseeland.ch
- Concept global de mobilité, branche Est de l'A5
- Gestion de la mobilité dans l'agglomération biennoise
- Plan directeur «Réaffectation du tracé CFF La Neuveville-Douanne»
- Contribution à la cartographie des sols du Grand Marais (2016-2020)
- Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Nouvelles tâches/projets

- Renouvellement de la communication / site Internet
- Plan directeur/CRTU de 3^e génération avec Projet d'agglomération de 4^e génération
- Préparation de la révision du Plan directeur EDT
- Région solaire du Seeland
- Projet NPR «Tâches et coopération entre les prestataires touristiques de la région Bienne-Seeland»

Projets achevés 2017

- Projet «Pratique des loyers dans le domaine de l'aide sociale»

3 Programme des activités 2018

Tâches générales / Organisation

Gestion / Gestion régionale NPR

Activités 2018	Les tâches englobent l'encadrement des organes (Assemblée des membres, Comité directeur, Conférences spécialisées et régionales, Groupe d'accompagnement parlementaire), coordination, administration, finances, communication et relations publiques, ainsi que la gestion régionale de la Nouvelle politique régionale (NPR) conformément à la convention de prestations avec la Promotion économique du Canton Berne (information, conseils, communication, programme d'encouragement régional).
Budget 2018	Compte 010.300: 230'000 fr. Le Canton contribue à hauteur de 80'000 fr. (compte 090.400).
Inst. de conduite	Fiches de mesures n ^{os} 1 et 17
Compétence	Comité directeur

Renouvellement de la communication / site Internet

Tâche/État	Les moyens de communication de s.b/b (site Internet, communications du Comité, communiqués de presse, bulletins d'information, rapport annuel, etc.) nécessitent, après plus de dix ans, une vérification du contenu et un renouvellement technique. La communication de s.b/b doit être examinée de manière approfondie, axée sur les besoins des groupes cibles et conçue de façon moderne. Concernant les groupes cibles, il faut faire une distinction entre les communes et le public.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des communications précédentes - Définition des objectifs, groupes cibles, contenus et moyens de communication (stratégie) - Renouvellement du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch - Si nécessaire, introduction de nouveaux moyens de communication (selon stratégie)
Budget 2018	Compte 010.301: 30'000 fr.
Inst. de conduite	Fiche de mesure n° 17
Compétence	Comité

Tâches régionales

Développement du territoire et paysages

Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland

Tâche/État	L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland. Les travaux relatifs au CRTU 2020 (3 ^e génération) et au Projet d'Agglomération Bienne/ Lyss intégré de 4 ^e génération (cf. 2.1) débiteront au deuxième trimestre 2018. L'ébauche doit être présentée d'ici fin 2018. En 2019, ce sera la procédure de participation et d'information de la population ainsi que l'examen préalable cantonal. La prise de décision aura lieu en 2020. Les travaux s'appuient sur les consignes du Canton et consistent, pour l'essentiel, à mettre à jour les mesures existantes. La responsabilité incombe à la Conférence «Aménagement du territoire et paysages». La Conférence «Agglomération biennoise» est compétente pour les affaires liées au Projet d'Agglomération. Le programme de travail sera fixé début 2018 par l'organe de direction respectif des deux conférences.
------------	--

Activités 2018	<p>CRTU 2020 (3^e génération):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de travail CRTU 2020 - Ébauche CRTU 2020 <p>CRTU 1^{re} et 2^e générations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement et coordination de la mise en œuvre des mesures semi-régionales ou régionales - Corapports et prises de position concernant les planifications des communes
Budget 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Compte 110.301: 80'000 fr. pour CRTU de 3^e génération (1^{re} phase). Une subvention cantonale de 75% est prise en compte (incluse dans le compte 190.400). - Compte 110.303: 15'000 fr. pour la mise en œuvre CRTU de 1^{re} et 2^e générations. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 3
Compétence	Conférence « Développement du territoire et paysages »

Organe de coordination «Nature + Paysage»

Tâche/État	L'organe de coordination «Nature + Paysage» exploite le Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique (PRMR), soutient les organes s.b/b lors de questions techniques du développement et du soin du paysage et encourage la mise en réseau des intervenants. Les travaux sont limités pour l'instant pour une phase expérimentale jusqu'à fin 2019.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service du PRMR - Autres activités selon le programme de travail à définir
Budget 2018	Compte 130.303: 15'000 fr. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 22
Compétence	Conférence « Développement du territoire et paysages »

Économie et tourisme

Coordination et mise en réseau

Tâche/État	L'Association s.b/b est représentée dans les comités directeurs de la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS) et de Tourisme Bienne-Seeland (TBS). Elle accompagne leurs activités et y défend les intérêts des communes et de la région. La Conférence «Économie et tourisme» traite des affaires actuelles, lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans leur domaine spécialisé.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Forum du tourisme Biel/Bienne Seeland - Coordination avec CEBS et TBS - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Compte 130.302: 5'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications - Comptes 410.300 / 420.300: 155'000 fr. par cotisation de membres pour CEBS et TBS
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 24
Compétence	Conférence «Économie et tourisme»

Développement des projets NPR

Tâche/État	Des projets innovateurs dans le milieu rural peuvent être soutenus avec une aide financière ou un prêt, s'ils contribuent à la valeur ajoutée et à la compétitivité. La Nouvelle politique régionale (NPR) est une tâche d'intérêt commun pour la Confédération, le Canton et la région. Selon le contrat de prestations avec la Promotion économique du Canton de Berne, s.b/b est compétente pour la mise en œuvre dans le Seeland. Il existe une étroite collaboration avec la CEBS pour le point fort d'encouragement «industrie».
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation des idées de projets du programme d'encouragement 2016 – 2019 - Conseils et soutien des responsables de projets lors du développement des projets et de la mise au point des propositions de projets - Prise de position sur des propositions de projets et dépôt auprès du Canton - Accompagnement des projets NPR en cours
Budget 2018	Compte 140.301: 75'000 fr. pour le développement de projets et le soutien des responsables de projets. Selon la convention de prestations, le Canton prend à sa charge 75% des coûts (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 1
Compétence	Conférence « Économie et tourisme »

Direction de projet des projets NPR

Tâche/État	Les projets NPR en cours sous l'égide de s.b/b («Vacances au potager du Seeland» et « Pont de l'Avenir ») sont poursuivis avec les intervenants.
Activités 2018	<p>« Vacances au potager du Seeland »:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de l'étude de faisabilité - Mise en place de la collectivité responsable et du financement; mise en place du «monde des événements à vivre» - Avant-projet <p>« Pont de l'Avenir »:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept-cadre - Adaptation du Plan de protection des rives à Chules
Budget 2018	Comptes 140.304 et 140.305: charges brutes, financées par des contributions du Canton/de la Confédération (cf. compte 190.400) et des contributions du financement spécial pour les tâches régionales (cf. compte 190.420).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 1
Compétence	Comité directeur / Conférence « Économie et tourisme »

Approvisionnement et élimination, Energie**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Approvisionnement et élimination» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les intervenants régionaux dans les domaines «approvisionnement et élimination» et «énergie». Elle traite les affaires actuelles et lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans leur domaine spécialisé. Par ailleurs, elle assume la conduite de la Commission «Élimination des déchets EOS».
------------	--

Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la Loi sur les déchets et la Stratégie cantonale de l'eau - Conduite de la Commission «Élimination des déchets EOS» - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Compte 130.304: 10'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications - Compte 310.300: l'élimination des déchets EOS est financée par les communes participantes (compte 310.410)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 23
Compétence	Conférence « Approvisionnement et élimination »

Service de conseils en énergie du Seeland

Tâche/État	Le Service de conseils en énergie du Seeland est un service d'information public sur le thème de l'énergie dans le Seeland. Il offre aux particuliers, entreprises et communes des conseils neutres sur les questions énergétiques dans le secteur du bâtiment. La Conférence «Approvisionnement et élimination» accompagne le Service de conseils en énergie du Seeland, qui est mené sur la base d'une convention de prestations avec le Canton. La convention de prestations contient un cahier des charges à caractère obligatoire pour le conseiller en énergie (Kurt Marti).
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils aux particuliers, entreprises et communes - Relations publiques et information - Formation et cours
Budget 2018	Compte 510.300 et suivants: le budget est basé sur une cotisation des membres inchangée de 20 ct/habitant (compte 510.410). Il prévoit un excédent de charges de 10'500 fr. financé par la fortune du Service de conseils en énergie (compte 510.430). L'excédent de charges résulte de la réduction de la subvention cantonale au Service de conseils en énergie fin 2014. Le Comité directeur a décidé de financer provisoirement les déficits qui en résultent à l'aide de la fortune du Service de conseils en énergie (état fin 2016: 91'612 fr.).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 23
Compétence	Conférence « Approvisionnement et élimination »

Région solaire du Seeland

Tâche/État	Le Seeland dispose d'un grand potentiel en énergie solaire. L'Association s.b/b veut contribuer à positionner le Seeland comme région solaire et continuer à développer la production et l'utilisation de l'énergie solaire. D'ici 2020, on vise une augmentation de la part de l'électricité solaire d'environ 2% (fin 2016) à environ 5%. Pour cela, des mesures sont prévues dans les domaines de la communication, de l'encouragement et des systèmes d'incitation, de la réalisation d'installations solaires, de la commercialisation et de la distribution ainsi que de l'innovation. Les objectifs et mesures sont décrits dans l'ébauche de projet de juillet 2017. La Plateforme solaire Seeland est chargée de la mise en œuvre. Elle développe et initie les mesures et les met en œuvre en collaboration avec d'autres acteurs. La Plateforme solaire Seeland dispose de la compétence professionnelle, de l'expérience des projets et de la mise en réseau avec les acteurs de l'énergie solaire nécessaires dans le Seeland. Un contrat de prestations quadriennal (2017-2020) est conclu. Les prestations de la Plateforme solaire Seeland seront indemnisées avec au maximum 30'000 fr. par an. En 2020, une évaluation sera réalisée et on décidera de la poursuite ou non du mandat de prestations.
------------	--

Activités 2018 - Déblocage du Programme annuel
- Accompagnement lors de la mise en œuvre

Budget 2018 Compte 110.305: 30'000 fr.

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 12

Compétence Conférence « Approvisionnement et élimination »

Extraction des matériaux, décharges et transports EDT

Plan directeur « Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland »

Tâche/État L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le Plan directeur régional «Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland». La Conférence «EDT» traite toutes les questions actuelles dans son domaine spécialisé et prépare les affaires à l'attention du Comité directeur.

Activités 2018 - Préparation du monitoring et controlling des réserves d'extraction et de décharges
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget 2018 - Compte 320.300: 20'000 fr. (charges brutes) pour la gestion de la Conférence, la coordination, les prises de position et clarifications mineures. Les contributions de IG STED (50%) et de la Repla Granges-Büren (10%) figurent dans le compte 320.410 (total 12'000 fr.).
- Compte 320.301: 6'000 fr. pour la préparation du monitoring et controlling des réserves d'extraction et de décharges. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (compte 320.400).

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 16

Compétence Conférence « EDT »

Formation

Coordination et mise en réseau

Tâche/État La Conférence «Formation» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les écoles dans la région. Elle traite les affaires actuelles, lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.

Activités 2018 - Événements sur un thème actuel pour les communes (soirée thématique sur l'école obligatoire)
- Évaluation des besoins concernant l'offre «Time-Out» pour les élèves
- Mise en réseau des écoles professionnelles et des gymnases
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget 2018 Compte 130.305: 10'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 9

Compétence Conférence « Formation »

Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Tâche/État L'Association s.b/b s'engage avec la Chambre économique Bienne-Seeland, les écoles de formation professionnelle et les associations de la branche pour proposer une offre de formation professionnelle variée et attrayante dans la région. Le groupe de travail commun «Formation professionnelle» sert d'organe de coordination.

Activités 2018	- Encadrement du groupe de travail «Formation professionnelle» et du groupe d'accompagnement stratégique - Élaboration d'une stratégie commune et mise en œuvre de mesures - Représentation des intérêts par rapport au Canton
Budget 2018	Compte 130.307: 10'000 fr. (à la charge de s.b/b)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 28
Compétence	Conférence « Formation »

Social et santé

Coordination et mise en réseau

Tâche/État	La Conférence «Social et santé» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les prestataires actifs au niveau régional. Elle traite les affaires actuelles, lance et accompagne des projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.
Activités 2018	- Événements pour les autorités sociales et les services sociaux sur un thème actuel - Accompagnement de la mise en œuvre «Service spécialisé régional de l'insertion professionnelle» - Accompagnement de la mise en œuvre «Lignes directrices pour une pratique coordonnée de plafonnement des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale» - Évaluation des besoins concernant l'offre «Time-Out» pour les élèves - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	Compte 130.301: 15'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 7
Compétence	Conférence « Social et santé »

Autres tâches et projets

Géoportail régional www.geoseeland.ch

Tâche/État	Depuis 2009, le géoportail www.geoseeland.ch offre un accès simple et gratuit aux données géographiques communales et régionales (entre autres, registre foncier et plan de zones, réserves de terrains à bâtir, CRTU/Plan directeur). Le géoportail est exploité par la communauté de travail des géomètres du Seeland et cofinancé par s.b/b.
Activités 2018	- Poursuite de l'exploitation sur la base de la convention de prestations 2015-2019
Budget 2018	Compte 150.300: 27'000 fr. contribution aux frais d'exploitation
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 10
Compétence	Comité directeur

Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois

Tâche/État	Au printemps 2015, la consultation auprès des communes concernant le rapport du groupe de travail «Annoni» a révélé qu'une Conférence régionale dans le périmètre Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois n'était pas susceptible de réunir une majorité. S'appuyant sur une évaluation externe de la Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR), le Conseil-exécutif a décidé à l'été 2017 de ne pas adapter les
------------	--

périmètres de la Conférence régionale. Ainsi, la proposition du groupe de travail «Annoni», de former deux «petites» conférences régionales pour le Jura bernois, respectivement pour le Seeland, ne sera pas poursuivie. Le Grand Conseil débattrà des résultats de l'évaluation lors de la session de novembre 2017. Dans le Jura bernois, une proposition existe concernant la réorganisation des structures régionales selon le modèle de s.b/b. L'Assemblée constitutive de la nouvelle Association Jura bernois-Bienne est prévue à l'automne 2018. Ainsi, la collaboration régionale dans le périmètre Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois sera à l'avenir couvert par les deux associations seeland.biel/bienne et Jura bernois.Bienne.

Activités 2018	- Suivi du développement au niveau cantonal - Formation d'opinion et prises de position, si besoin
Budget 2018	On compte avec une faible charge qui sera couverte par la gestion générale des affaires (compte 010.300).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 2
Compétence	Comité directeur

Tâches et projets semi-régionaux

Agglomération biennoise

Mise en œuvre du projet d'agglomération Bienne/Lyss

Tâche/État	L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le projet d'agglomération Bienne/Lyss. Le projet d'agglomération de 3 ^e génération a été déposé à la Confédération fin 2016. L'examen du projet d'agglomération Bienne/Lyss par la Confédération durera jusqu'à fin avril 2018. En septembre 2018, le message sera soumis au Conseil fédéral, le déblocage des moyens par le Parlement est prévu pour la mi-2019. Les travaux pour le projet d'agglomération Bienne/Lyss de 4 ^e génération commenceront dès le deuxième trimestre 2018. Ceux-ci font partie intégrante du CRTU 2020 (cf. 1.1).
Activités 2018	- Accompagnement du processus de vérification du projet d'agglomération de 3 ^e génération - Soutien des communes lors de la mise en œuvre des mesures A, gestion des listes de mesures - Initiation et préparation de la mise en œuvre d'autres mesures - Accompagnement de la gestion de mobilité dans l'agglomération biennoise (mobiclick) - Coordination avec d'autres planifications/projets dans l'agglomération - Corapports et prises de position sur les planifications des communes - Groupe de travail «Développement du territoire et transports, agglomération biennoise»
Budget 2018	Compte 210.300: 60'000 fr. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 290.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 4
Compétence	Conférence « Agglomération biennoise »

Concept global de mobilité, branche Est de l'A5

Tâche/État	En 2016, en vue de l'ouverture de la branche Est de l'A5 en octobre 2017, la Conférence «Agglomération biennoise » a élaboré le «Concept global de mobilité, branche Est de l'A5» et le programme de mise en œuvre pour les mesures d'urgence. Grâce aux mesures, la part de la charge sur le réseau routier due au trafic individuel motorisé (TIM) dans le domaine du contournement manquant de la branche Ouest doit être minimisée, la part des TP et de la mobilité douce sera augmentée dans la totalité du trafic et la fluidité du trafic sera garantie. Le «Concept global de mobilité, branche Est de l'A5» est une mesure centrale du projet d'agglomération Bienne/Lyss de 3 ^e génération.
Activités 2018	- Préparation, coordination et réalisation des mesures d'urgence selon le programme de mise en œuvre (modules A à E)
Budget 2018	Compte 210.301: 120'000 fr. (charges brutes). On compte avec des subventions cantonales pour un montant global de 48'000 fr. (cf. compte 290.400) et des communes d'un montant de 24'000 fr. (cf. compte 290.401). La charge nette pour s.b/b s'élève à 48'000 fr.
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 25
Compétence	Conférence « Agglomération biennoise »

Lyss/Aarberg**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Lyss/Aarberg» traite, si besoin, des thèmes qui sont importants pour l'espace partiel.
Activités 2018	- Deux séances des présidences des communes - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	Compte 220.300: 5'000 fr. pour des plus petits projets /clarifications
Inst. de conduite	-
Compétence	Conférence « Lyss/Aarberg »

Anet/Cerlier**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Anet/Cerlier» est compétente pour la mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental et traite, si nécessaire, d'autres thèmes importants pour l'espace partiel.
Activités 2018	- Deux séances des présidences des communes - Accompagnement de la cartographie des sols du Grand Marais (Responsabilité: Pro Agricultura Seeland) - Coordination et accompagnement de la mise en œuvre d'autres mesures de la Planification agricole du Seeland occidental - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	- Compte 230.300: 1'000 fr. cotisation au «Réseau de biotopes du Seeland». 5'000 fr. pour la mise en œuvre Planification agricole du Seeland occidental. Une contribution cantonale de 50% est estimée (cf. compte 290.400). - Compte 230.301: 24'000 fr. pour la cartographie des sols du Grand Marais
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 13
Compétence	Conférence « Anet/Cerlier »

Rive gauche du lac de Bienne

Mise en œuvre Plan directeur/CRTU Biel-Seeland

Tâche/État	La Conférence «Rive gauche du lac de Bienne» est compétente pour la mise en œuvre des contenus du Plan directeur/CRTU sur la rive gauche du lac de Bienne.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'avant-projet «Tunnel de Gléresse» (CFF), réfection globale UPlaNS A5 (OFROU) et projet définitif du tunnel de Douanne de l'A5 (OPC) - Initiation/Accompagnement du Manuel pour la conception des mesures d'infrastructures sur la rive gauche du lac de Bienne - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	- Compte 240.300: 15'000 fr. Une contribution cantonale de 50% est estimée (cf. compte 290.400)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 18
Compétence	Conférence « Rive gauche du lac de Bienne »

Plan directeur « Réaffectation du tracé CFF La Neuveville-Douanne »

Tâche/État	Le tunnel CFF de Gléresse entre Chavannes et Douanne sera mis en service fin 2025. Avec le plan directeur, la réaffectation et la conception du tracé CFF libérés seront définis et coordonnés de manière supracommunale. L'élaboration de l'ébauche du plan directeur et la procédure de participation et d'information de la population ont eu lieu en 2017. L'examen préalable cantonale ainsi que la prise de décision et l'approbation suivront en 2018.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Examen préalable - Prise de décision et approbation
Budget 2018	Compte 240.302: 30'000 fr. (charges brutes). Les subventions des CFF (50%), Canton (25%) et des communes (12,5%) figurent dans les comptes 290.400 et 290.410. La charge nette pour s.b/b s'élève à 3'750 fr. En raison de la complexité de la planification, les charges pour l'information et la coordination entre CFF, services fédéraux, communes, organisation intéressées et propriétaires fonciers étaient nettement plus grandes que prévues. Fin novembre, la Conférence «Rive gauche du lac de Bienne » demandera aux partenaires financiers un crédit supplémentaire. La part de s.b/b est prise en compte dans le budget 2018.
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 18
Compétence	Conférence « Rive gauche du lac de Bienne »

4 Budget 2018

Compte	Appellation	Budget 2018		Budget 2017		Compte 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Tâches générales / Organisation	328'000	87'500	303'000	97'500	333'716	95'694
010.300	Gestion des affaires / management régional NPR	230'000		230'000		246'137	
010.301	Renouvellement communication / site Internet	30'000					
020.300	Indemnisation des organes	40'000		40'000		43'695	
030.300	Frais secondaires	10'000		15'000		17'775	
040.300	Traductions	10'000		10'000		18'130	
040.400	Subvention cantonale pour traductions		7'500		7'500		15'694
050.300	Divers	8'000		8'000		7'979	
090.400	Subventions cantonales		80'000		90'000		80'000
090.410	Recettes divers		0		0		0
1	Tâches et projets pour toute la région	427'000	280'000	419'000	297'000	409'806	271'134
110.300	Instrument de conduite	0		0		18'974	
110.301	Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland	80'000		0		46'822	
110.302	Plan directeur Energie éolienne	0		0		0	
110.303	Service spécialisé régionale pour l'insertion professionnelle	0.00		0.00		3'762.45	
110.304	Prévoyance vieillesse régionale	0		37'000		0	
110.305	Région solaire Seeland	30'000		20'000		0	
110.306	Projet Pratique des loyers pour l'aide sociale	0		10'000		50'447	
110.307	Renforcement de la formation professionnelle dans la région s.b/b	10'000.00		10'000.00		0.00	
130.300	Réserve pour projets / clarifications	5'000		5'000		25'005	
130.301	Social et santé	15'000		10'000		0	
130.302	Économie et tourisme	5'000		10'000		0	
130.303	Aménagement du territoire et paysages	30'000		30'000		53'158	
130.304	Approvisionnement et élimination	10'000		10'000		0	
130.305	Formation	10'000		10'000		0	
140.301	NPR, lancement des projets	75'000		75'000		94'409	
140.304	Projet NPR, Village de vacances	60'000		90'000		41'544	
140.305	Projet NPR, Pont de l'Avenir	70'000		75'000		30'869	
140.306	Pool de mesures de remplacement	0		0		17'816	
150.300	RegioGIS Seeland	27'000		27'000		27'000	
160.300	Conférence régionale BBSJB	0		0		0	
190.400	Subventions cantonales		253'810		264'645		230'702
190.410	Subventions communales/autres		10'780		11'550		4'754
190.420	Subventions financement spécial		15'410		20'805		35'678
2	Tâches et projets semi-régionaux	370'000	248'250	833'000	612'000	499'237	375'293
210.300	Agglomération biennoise	60'000		70'000		85'187	
210.301	Concept global de mobilité, branche Est	120'000		533'000		114'850	
210.310	Gestion mobilité agglomération biennoise	110'000		110'000		69'472	
210.311	Attrib. au financement spécial Gestion mobilité	0		0		83'029	
210.410	Subventions communales Gestion mobilité		110'000		110'000		152'500
220.300	Lyss/Aarberg	5'000		10'000		0	
230.300	Anet/Cerlier	6'000		6'000		9'342	
230.301	Planification agricole Seeland ouest	24'000		24'000		24'000	
240.300	Rive gauche du lac de Bienne	15'000		10'000		7'962	
240.301	Itinéraire cyclable Douanne-Schlössli	0		0		15'701	
240.302	Plan directeur Réaffectation du tracé CFF	30'000		70'000		83'748	
250.301	Itinéraire cyclable Büren-Leuzigen-Soleure	0		0		5'948	
290.400	Subventions cantonales		95'500		306'500		138'245
290.410	Subventions communales/autres		42'750		195'500		84'547

Compte	Appellation	Budget 2018		Budget 2017		Compte 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Groupes de travail et conférence EDT	30'000	19'000	20'000	12'000	38'348	24'349
310.300	Élimination des déchets EOS	4'000		0		3'352	
310.410	Contributions communales à l'élimination des déchets EOS		4000		0		3351.8
320.300	Conférence Extraction de matériaux, décharges, transports EDT	20'000.00		20'000.00		34'995.75	
320.301	Plan directeur EDT	6'000					
320.400	Subventions cantonales		3'000		0		0
320.410	Subventions EDT		12'000		12'000		20'997
4	Mandats de prestations	310'000	0	310'000	0	310'000	0
410.300	Chambre économique Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000	
420.300	Tourisme Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000	
5	Conseils en énergie	253'900	253'900	253'900	253'900	270'619	270'619
510.300	Honoraires du conseiller en énergie	180'900		181'400		180'900	
510.302	Tenue des comptes	2'500		2'500		2'722	
510.303	Conseiller en énergie prestations supp.	70'000		70'000		86'697	
510.309	Divers conseils en énergie	500		0		300	
510.330	Attribution au financement spécial	0		0		0	
510.400	Subventions cantonales		114'000		112'400		114'799
510.410	Cotisations de membres		31'000		31'000		30'772
510.420	Recettes des conseils en énergie		100'000		100'000		114'095
510.430	Prélèvement sur financement spécial		8'900		10'500		10'953
510.440	Recettes diverses		0		0		0
9	Finances	0	804'500	0	798'000	0	790'471
900.310	Intérêts sur financement spécial	0		0		0	
900.400	Cotisations des membres		804'000		797'500		790'165
900.410	Intérêts bancaires		500		500		306
900.420	Recettes diverses		0		0		0
Total I		1'718'900	1'693'150	2'138'900	2'070'400	1'861'725	1'827'559
Excédent de charges			25'750		68'500		34'166
Excédent de revenus							
Total II		1'718'900	1'718'900	2'138'900	2'138'900	1'861'725	1'861'725



Assemblée des membres du 7 décembre 2017

Ordre du jour 6

Plan financier 2019-2022

Plan financier 2019-2022

Le Plan financier sert de gestion à moyen terme des finances et des prestations. Il donne un aperçu de l'évolution présumée des quatre prochaines années et est mis à jour annuellement dans le sens d'une planification continue. La première année du plan correspond au budget 2018, les valeurs des années suivantes représentent une perspective non contraignante.

Le Plan financier 2019-2022 a été établi en octobre 2017 en tenant compte des conditions-cadre connues et se base sur les valeurs de référence suivantes:

Instrument de conduite comme base

Les tâches et projets se basent sur l'Instrument de conduite 2016 (Programme pluriannuel 2017-2020), qui a été décidé par l'Assemblée des membres en décembre 2016. La poursuite éventuelle des mandats de prestations «Geoseeland» (2016-2019) et «Région solaire du Seeland» (2017-2020) ne figure pas dans le Plan financier.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres restent inchangées. Elles se basent sur une population résidente moyenne selon LPFC 2016 et une croissance démographique annuelle de plus de 0,5 pourcent.

Subventions cantonales

Les subventions cantonales correspondent jusqu'à présent aux valeurs empiriques. D'éventuelles conséquences du Programme d'allègement 2018 ne sont pas encore connues et donc pas prises en compte. Si une réduction considérable des subventions cantonales à s.b/b devait se produire, un renoncement à des tâches et/ ou projets, respectivement une hausse des cotisations des membres devraient être examinés.

Fonds propres

Concernant les fonds propres, le Comité a fixé une valeur cible de 100'000 fr. Cette réserve sert à assurer l'équilibre des fluctuations annuelles des recettes et des dépenses, et doit être atteinte à moyen terme.

Plan financier 2019-2022

Konto	Bezeichnung	Budget 2018		Planification financière 2019		Planification financière 2020		Planification financière 2021		Planification financière 2022		Instr. de conduite Mesure N°
		Charges	Revenus	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu	
0	Tâches générales / Organisation	328'000	87'500	298'000	87'500	298'000	87'500	298'000	87'500	298'000	87'500	
010.300	Gestion des affaires / management régional NPR	230'000		230'000		230'000		230'000		230'000		
010.301	Renouvellement communication / site Internet	30'000		0		0		0		0		17
020.300	Indemnisation des organes	40'000		40'000		40'000		40'000		40'000		
030.300	Frais secondaires	10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		
040.300	Traductions	10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		
040.400	Subvention cantonale pour traductions		7'500		7'500		7'500		7'500		7'500	
050.300	Divers	8'000		8'000		8'000		8'000		8'000		
090.400	Subventions cantonales		80'000		80'000		80'000		80'000		80'000	
090.410	Recettes diverses		0		0		0		0		0	
1	Tâches et projets pour toute la région	427'000	280'000	342'000	148'750	365'000	158'750	180'000	76'250	260'000	136'250	
110.300	Instrument de conduite	0		10'000		40'000		0		0		29
110.301	Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland	80'000		80'000		80'000		0		80'000		3
110.302	Plan directeur Energie éolienne	0		35'000		45'000		0		0		26
110.305	Région solaire Seeland	30'000		30'000		30'000		0		0		12
110.307	Renforcement de la formation professionnelle dans la région s.b/b	10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		28
130.300	Réserve pour projets / clarifications	5'000		5'000		5'000		10'000		10'000		
130.301	Social et santé	15'000		15'000		15'000		15'000		15'000		7
130.302	Économie et tourisme	5'000		5'000		5'000		10'000		10'000		24
130.303	Aménagement du territoire et paysages	30'000		30'000		40'000		40'000		40'000		3 et 22
130.304	Approvisionnement et élimination	10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		23
130.305	Formation	10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		9
140.301	NPR, lancement des projets	75'000		75'000		75'000		75'000		75'000		1
140.304	Projet NPR, Village de vacances	60'000		0		0		0		0		1
140.305	Projet NPR, Pont de l'Avenir	70'000		0		0		0		0		1
150.300	RegioGIS Seeland	27'000		27'000		0		0		0		10
190.400	Subventions cantonales		253'810		148'750		158'750		76'250		136'250	
190.410	Subventions communales/autres		10'780		0		0		0		0	
190.420	Subventions financement spécial		15'410		0		0		0		0	
2	Tâches et projets semi-régionaux	370'000	248'250	230'000	158'000	240'000	163'000	221'000	165'500	221'000	165'500	
210.300	Agglomération biennoise	60'000		70'000		75'000		80'000		80'000		4
210.301	Concept global de mobilité, branche Est	120'000		0		0		0		0		25
210.310	Gestion mobilité agglomération biennoise	110'000		110'000		110'000		110'000		110'000		4
210.311	Attrib. au financement spécial Gestion mobilité	0		0		0		0		0		
210.410	Subventions communales Gestion mobilité		110'000		110'000		110'000		110'000		110'000	
220.300	Lyss/Aarberg	5'000		5'000		5'000		5'000		5'000		
230.300	Anet/Cerlier	6'000		6'000		6'000		6'000		6'000		
230.301	Planification agricole Seeland ouest	24'000		24'000		24'000		0		0		13
240.300	Rive gauche du lac de Bienne	15'000		15'000		20'000		20'000		20'000		18
240.302	Plan directeur Réaffectation du tracé CFF	30'000		0		0		0		0		18
290.400	Subventions cantonales		95'500		48'000		53'000		55'500		55'500	
290.410	Subventions communales/autres		42'750		0		0		0		0	

Plan financier 2019-2022

Konto	Bezeichnung	Budget 2018		Planification financière 2019		Planification financière 2020		Planification financière 2021		Planification financière 2022		Instr. de conduite Mesure N°
		Charges	Revenus	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu	
3	Groupes de travail et conférence EDT	30'000	19'000	54'000	31'000	24'000	16'000	64'000	36'000	64'000	36'000	
310.300	Élimination des déchets EOS	4'000		4'000		4'000		4'000		4'000		23
310.410	Contributions communales à l'élimination des déchets EOS		4'000		4'000		4'000		4'000		4'000	
320.300	Conférence Extraction de matériaux, décharges, transports EDT	20'000		20'000		20'000		20'000		20'000		16
320.301	Plan directeur EDT	6'000		30'000		0		40'000		40'000		16
320.400	Subventions cantonales		3'000		15'000		0		20'000		20'000	
320.410	Subventions EDT		12'000		12'000		12'000		12'000		12'000	
4	Mandats de prestations	310'000	0	310'000	0	310'000	0	310'000	0	310'000	0	
410.300	Chambre économique Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000		155'000		155'000		24
420.300	Tourisme Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000		155'000		155'000		24
5	Conseils en énergie	253'900	253'900	253'900	253'900	253'900	254'400	253'900	254'400	253'900	254'900	23
510.300	Honoraires du conseiller en énergie	180'900		180'900		180'900		180'900		180'900		
510.302	Tenue des comptes	2'500		2'500		2'500		2'500		2'500		
510.303	Conseiller en énergie prestations supplémentaires	70'000		70'000		70'000		70'000		70'000		
510.309	Divers conseils en énergie	500		500		500		500		500		
510.330	Attribution au financement spécial	0		0		0		0		0		
510.400	Subventions cantonales		114'000		114'000		114'000		114'000		114'000	
510.410	Cotisations de membres		31'000		31'000		31'500		31'500		32'000	
510.420	Recettes des conseils en énergie		100'000		100'000		100'000		100'000		100'000	
510.430	Prélèvement sur financement spécial		8'900		8'900		8'900		8'900		8'900	
510.440	Recettes diverses		0		0		0		0		0	
9	Finances	0	804'500	0	808'500	0	812'500	0	816'500	0	820'500	
900.310	Intérêts sur financement spécial	0		0		0		0		0		
900.400	Cotisations des membres		804'000		808'000		812'000		816'000		820'000	
900.410	Intérêts bancaires		500		500		500		500		500	
900.420	Recettes diverses		0		0		0		0		0	
Total		1'718'900	1'693'150	1'487'900	1'487'650	1'490'900	1'492'150	1'326'900	1'436'150	1'406'900	1'500'650	
Excédent de charges			25'750		250							
Excédent de revenus						1'250		109'250		93'750		
État des fonds propres au 31.12.		88'741		88'491		89'741		198'991		292'741		